

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille dix, le 2 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Christian VELLA

Date de convocation du Conseil communautaire : 23 novembre 2010

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON
- ARSAC : Gérard DUBO, Georges MONTMINOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
- CANTENAC : Eric BOUCHER, Fabienne OUVARD
- CUSSAC :
- LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
- LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Virginie ESCASSUT, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
- MACAU : Christel COLMONT-DIGNEAU, Sylvain LALANNE, Anne SAVIN DE LARCLAUSE, Marie-Claudette DARASPE
- MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON
- LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Annick MORA/Philippe SIMON, Michel LANCADE, Virginie GARNIER, Anne-Marie BENTEJAC, Josette JEGOU, Bernard FRAICHE
- SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO, Ludovic LALANDE

Absents, excusés : Daniel PARABIS, Roger DEGAS, Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Fabien CAILLER, Claude BERNIARD.

Concerne : 10-105 RAM DE CUSSAC – Plan de financement

Par délibération du Conseil Communautaire du 8 septembre, vous avez donné un avis favorable au principe de création d'une antenne du Relais Assistantes Maternelles sur la commune de Cussac Fort Médoc, et autorisé le Président à signer la convention de mise à disposition d'un local correspondant.

Afin de réaliser cette opération, le plan de financement suivant (H.T.) vous est proposé :

Dépenses		Recettes	
Coût travaux	24 087 €	C.A.F.	10 093 €
Coût Mobilier	4 500 €	CG	7 000 €
Abris poussettes	2 000 €	Autofinancement	13 493 €
Total	30 587 €	Total	30 587 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, Après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

- ▶ approuve le plan de financement proposé ci-dessus,

- ▶ autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 7 décembre 2010

**Le Président,
Gérard DUBO**



Acte à classer

DL2010-105

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4En attente retour
Préfecture**5**

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-12-10T09-49-36.00 (MI33488531)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20101202-DL2010-105-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : RAM de Cussac - Plan de financement

Date de décision : 02/12/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.1. AcquisitionsActe : [10-105.PDF](#)

Préparé

Le 10/12/10 à 09:49

Par PERIER Jean-Marc

Transmis

Le 10/12/10 à 09:49

Par PERIER Jean-Marc

Accusé de réception

Le 10/12/10 à 09:58